

## FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PEP2024-010-UPE2A 1ER</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant UPE2A 1<sup>er</sup> degré</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le premier accueil des familles d'EANA et d'EFIV.</li> <li>- Evaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine et en français afin de déterminer son niveau de classe et de mettre en place sa prise en charge en UPE2A.</li> <li>- Assurer un enseignement du français langue étrangère et du français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France.</li> <li>- Organiser l'emploi du temps individuel et évolutif de l'élève en élaborant un projet articulé avec le projet d'école.</li> <li>- Organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves.</li> <li>- Travailler en collaboration avec l'équipe pédagogique en tant que personne-ressource pour adapter les situations d'apprentissage et réaliser les évaluations formatives.</li> <li>- Animer les rencontres avec les familles.</li> <li>- Préparer les élèves à la passation du DELF prim.</li> <li>- Participer en tant qu'examineur-correcteur au DELF.</li> <li>- Travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV.</li> <li>- Participer aux formations spécifiques mises en place.</li> </ul> <p>Il est rappelé qu'une UPE2A en école <b>a vocation à être itinérante</b>. Le titulaire du poste pourra alors être conduit à intervenir sur plusieurs écoles mais aussi, à partager son temps de service entre le premier degré et le collège de secteur.</p>
	<b>COMPETENCES</b>	<p>Les qualités et compétences suivantes sont attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des publics EANA, EFIV, et les problématiques actuelles,</li> <li>- Connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation / Français Langue Seconde,</li> <li>- Bonne connaissance des problématiques de l'évaluation,</li> <li>- Volonté d'implication personnelle.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE</b>	Peut postuler tout enseignant du premier degré, titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine. A compétences égales, priorité sera donnée à un candidat relevant des procédures légales de reclassement.
	<b>NOMINATION</b>	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	<b>RÉGIME INDEMNITAIRE</b>	NBI : 30 points. Indemnité de suivi et d'orientation des élèves
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.  Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Mme GODEAU soit par téléphone (04 91 99 68 52), soit par mel : <a href="mailto:ce.casnav@ac-aix-marseille.fr">ce.casnav@ac-aix-marseille.fr</a>